

<b>COMISSÃO DA CEDEAO</b>		
<b>ECOWAS COMMISSION</b>		<b>COMMISSION DE LA CEDEAO</b>
Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau	Department of Agriculture, Environment and Water Resources	
<b>ARAA / RAAF</b>		
Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation	Regional Agency for Agriculture and Food	

## Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest

### TERMES DE REFERENCE

**Réunion Annuelle, Etats membres, Réseau des Structures  
publiques en charge de la Gestion des Stocks Nationaux de  
Sécurité Alimentaire au Sahel et en Afrique de l'Ouest  
(RESOGEST) et Acteurs**

**Accra, GHANA, (17 au18 Octobre 2017)**

**Financement :**



**Délégataire**



## **1. CONTEXTE**

La quarante deuxième session ordinaire de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenue les 27-28 février 2013 à Yamoussoukro a pris un Acte Additionnel A/SA.2/02/13 relatif à la création de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire de la CEDEAO. En appui à cette initiative, la Commission de l'Union Européenne a accordé un financement de 56 millions d'euros à la CEDEAO pour un projet d'appui à la mise en place de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire. Les activités du projet sont mises en œuvre par une Unité Technique de Gestion de la Réserve au sein de l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation de la CEDEAO. La composante 2 du projet est axée sur l'appui aux Systèmes de Stockage Nationaux et leur mise en réseau (RESOGEST).

## **2. JUSTIFICATION DE LA REUNION**

Dans le domaine du stockage, les Etats membres ont pris deux engagements majeurs au niveau régional :

- a. En mars 2012, avec l'adoption du Cadre de coopération du RESOGEST : engagement de mutualiser 5 % du stock national de sécurité ;
- b. En février 2013, avec l'adoption de l'Acte Additionnel au Traité de la CEDEAO, portant création de la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire. Dans ce cadre, ils ont adopté le principe d'une contribution en nature à la mise en place du stock physique régional.

Dans un double souci, d'une part d'exprimer et traduire la volonté politique des Etats membres de mettre en place un outil régional de stockage, et d'autre part, au regard des difficultés de financement, le montage financier initial retenu par le Comité Ministériel Spécialisé Agriculture, Environnement et Ressources en Eau (CMS AERE) de la CEDEAO, prévoyait que la moitié de ce stock soit fournie par des contributions en nature des Etats membres, soit 30 000 tonnes. Ce volume représente environ 0,05 % de la production régionale.

Le Cadre de coopération du RESOGEST, adopté par les Ministres assurant la tutelle des structures publiques en charge de la gestion des stocks nationaux de sécurité alimentaire, comprend la mise en place d'un mécanisme de solidarité régionale incluant « la constitution par chaque pays, au sein du stock national de sécurité alimentaire d'une réserve d'au moins 5 % mobilisable sous forme de prêts ou cession à titre gratuit ou onéreux, pour répondre aux besoins des autres pays confrontés à une crise alimentaire face à laquelle les stocks nationaux s'avèrent insuffisants. Les modalités de mobilisation et de reconstitution, ainsi que celles de prise en charge financière du stock et de la logistique seront instruites et précisées dans le cadre de la Stratégie Régionale de Stockage de la CEDEAO ».

Les modalités opérationnelles restent très ouvertes dans la formulation adoptée dans le cadre de coopération, et renvoient à des précisions qui doivent être apportées dans le cadre de la stratégie régionale de stockage. Il n'y a pas eu d'étude préalable sur ce principe de mutualisation de 5 % permettant de justifier sa pertinence, sa faisabilité et ses modalités concrètes de mise en œuvre.

Pour l'appui aux stocks nationaux de sécurité alimentaire visés par la composante 2 du projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest, une

première réunion avec toutes les structures nationales de stockage en octobre 2016 a permis de faire l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet, de discuter le contenu des conventions à signer entre la CEDEAO et les pays pour la mise en œuvre de la RRSA, en général, et des activités de la composante 2 du projet d'appui au stockage, en particulier.

Il a été convenu que chaque pays membre signe le Mémoire d'Entente de Coopération CEDEAO – Pays, accompagné d'un Plan de Travail et de Budget Annuel (PTBA) pour bénéficier de l'appui du projet.

### **3. OBJECTIFS DE LA REUNION**

L'objectif global de la réunion annuelle est de faire le point de l'opérationnalisation de la RRSA avec les membres du RESOGEST, notamment l'implication des structures nationales dans l'exécution des activités de la Composante 2 du projet d'Appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest.

De manière spécifique, la réunion annuelle du RESOGEST permettra de :

- Partager avec les acteurs du RESOGEST l'état d'avancement de la mise en œuvre de la RRSA et du projet d'appui ;
- Faire le point sur l'élaboration des PTBA et de la signature des MoU de coopération entre la CEDEAO et les Etats membres pour la mise en œuvre des activités de la Composante 2 du projet d'appui à la RRSA ;
- Présenter l'état de la mise en œuvre de la feuille de route de redynamisation du RESOGEST ;
- Faire le point sur le niveau des stocks nationaux et les interventions en cours ou planifiées pour l'année 2017 ;
- Valider les termes de référence de l'étude sur la mutualisation des 5% des stocks nationaux ;
- Valider le projet de statut et règlement intérieur du RESOGEST.

### **4. RESULTATS ATTENDUS**

Les résultats attendus sont les suivants :

- le projet de statut et règlement intérieur du RESOGEST est validé,
- l'état de mise en œuvre de la RRSA et les défis de sa durabilité et pérennité sont présentés aux structures nationales de stockage ;
- l'état d'avancement de la mise en œuvre du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest est présenté et les défis pour la pérennisation et la durabilité de la RRSA sont discutés ;
- le point sur l'élaboration des PTBA et de la signature des MoU de coopération entre la CEDEAO et les Etats membres pour la mise en œuvre de la RRSA est fait ;
- l'état de la mise en œuvre de la feuille de route de redynamisation du RESOGEST est présenté ;
- le point sur le niveau des stocks nationaux et les interventions en cours ou planifiées pour l'année 2017 est fait ;

- les termes de référence de l'étude sur la mutualisation des 5% des stocks nationaux sont validés.

## 5. DEROULEMENT DES TRAVAUX

Les travaux de la réunion se dérouleront en séances plénières. Un présidium sera mis en place, composé d'un président, de deux rapporteurs et d'un modérateur.

## 6. PARTICIPANTS

La réunion regroupera les principaux acteurs suivants :

- CEDEAO (Commissaire, DADR, ARAA)
- UEMOA
- Structures Nationales de Stockage /RESOGEST
- AFD, AECID, DUE
- AGRHYMET/CILSS
- ROPPA et ROAC
- Hub Rural
- Backstopping (consultant).

## 7. DATE ET LIEU

La réunion annuelle du RESOGEST se tiendra à **Accra au Ghana du 17 au 18 Octobre 2017.**

## 8. AGENDA PROVISOIRE

Horaires	Activités	Responsable
<b>JOUR 1 : 17 OCTOBRE 2017- ASSEMBLEE GENERALE DU RESOGEST</b>		
<b>JOUR 2 : 18 OCTOBRE 2017- REUNION ETATS MEMBRES, RESOGEST ET ACTEURS</b>		
9h 00 – 9h 30	Accueil, installation des participants  Mot de bienvenue du Ghana Mot du Président du RESOGEST Discours du Commissaire CEDEAO Discours d'ouverture du MOFA  Photo de groupe	ARAA  Maître de cérémonie
Pause-café		
9h45-10h	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation du programme et des objectifs de l'atelier</li> <li>• Présentation des participants</li> </ul>	ARAA

10h 00 -11h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'état de la mise de la Reserve Régionale de Sécurité Alimentaire et du Projet d'Appui au Stockage de Sécurité Alimentaire</li> <li>• Discussions</li> </ul>	ARAA
11h 00-12h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Point sur la mise la mise en œuvre de la composante 2 du projet d'appui au stockage de sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest</li> <li>▪ Discussions</li> </ul>	ARAA
12h30-14h00	Déjeuner	
14h00-15h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation de l'état de mise en œuvre de la feuille de route de redynamisation du RESOGEST</li> <li>• Discussions</li> </ul>	RESOGEST
15h00-16h00	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation des termes de référence de l'étude sur la mutualisation des 5% des stocks nationaux</li> </ul>	Modérateur
16h00-16h15	Pause-café	
16H15-17H15	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Point sur le niveau des stocks et les interventions en cours ou planifiées pour l'année 2017</li> <li>• Discussions</li> </ul>	RESOGEST
17h15-17h30	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cérémonie de Clôture</li> </ul>	ARAA